

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Hausse du prix du gaz naturel

A compter de ce 1^{er} octobre, l'ensemble des clients des Services techniques verra le prix du gaz naturel augmenter de 0.62 ct / KWh. Les abonnements et les taxes puissance ne changeront par contre pas.

Pour les clients soumis au tarif «chauffage» par exemple, qui consomment moins de 100 MWh par année, le prix du KWh passera ainsi de 7.30 à 7.92 centimes.

C'est en juin dernier que le fournisseur de gaz naturel a annoncé aux Services techniques de Saint-Imier une forte hausse du prix du gaz pour la seconde partie de l'année 2018. Une situation qui s'explique par une augmentation généralisée des prix de l'énergie sur les marchés européens et mondiaux.

Tant les prix du pétrole que ceux du gaz voient leur cours partir à la hausse en raison de certaines crises géopolitiques et de l'augmentation du prix des certificats CO₂.

Vendredi 5 octobre, jour de foire à Saint-Imier

Le retour de la fraîcheur matinale est un signe qui ne trompe pas. La Foire d'automne, c'est pour tout bientôt.

Comme le veut la tradition, elle aura lieu le premier vendredi d'octobre, le 5 très précisément. Si les conditions météorologiques le veulent bien, une cinquantaine de forains devraient être présents pour l'occasion. Leurs stands agrémenteront la grand-rue entre les places du Marché et du 16-Mars. Ils viendront s'ajouter aux devantures des commerces locaux.

Comme à l'accoutumée, la circulation automobile sera déviée par les rues secondaires de la bourgade, selon le parcours habituel : rues de la Clef, du Vallon et du Midi pour la circulation en direction de Bienne ; rues du Midi et des Jonchères pour les véhicules se dirigeant vers La Chaux-de-Fonds. Par avance, merci aux automobilistes de l'attention qu'ils porteront aux autres usagers et par conséquent à la signalisation mise en place.

(cm)

Saint-Imier, le 26 septembre 2018